

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 17 avril 2019

N° P191885 - DE/2

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : ABITEX SRL
Via E. Fermi 9/11 - I-35010 Cadoneghe (PD)
Italie

Marque commerciale : MAGNUM

Description sommaire :
Composition globale : Tissu en polyester et coton enduit sur une face de polyuréthane et de PVC ingnifugé dans la masse.

Utilisation : Tissu d'ameublement et rideaux
Masse : 715 g/m²
Epaisseur : 1,1 mm
Coloris : 708 (Bleu)

Rapport d'essais : N° P191885 - DE/2 du 17 avril 2019
Nature des essais : Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)
Essai au brûleur électrique selon NF P 92-503 (décembre 1995)

Classement :

M3

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P191885 - DE/2 annexé.
Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages.**

Trappes, le 17 avril 2019



**Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**

Maxime MAJ

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 17 avril 2019

N° P191885 - DE/2

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai : ABITEX SRL
Date et référence de la commande : Bon pour accord sur devis n°2019/5308 du 03/04/2019
Producteur : ABITEX SRL
Via del Cristo 84 - I-33044 Manzano (UD)
italie
Marque commerciale et référence : MAGNUM
Composition globale : Tissu en polyester et coton enduit sur une face de polyuréthane et de PVC ignifugé dans la masse.

Caractéristiques attestées par le demandeur :

Masse : 715 g/m²
Epaisseur : 1,1 mm
Coloris : 708

Caractéristiques déterminées par le LNE :

Masse : (702 ± 71) g/m²
Epaisseur : (1,15 ± 0,12) mm
Coloris : Bleu

suite du rapport page suivante

3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 28/03/2019

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à (23 ± 2) °C et (50 ± 5) % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 10/04/2019 et 15/04/2019

4. RESULTATS

4.1. ESSAI AU BRULEUR ELECTRIQUE SELON NF P 92-503 (DECEMBRE 1995)

4.1.1. Détermination du mode le plus défavorable

	Eprouvette 1				Eprouvette 2				Eprouvette 3				Eprouvette 4			
Sens	Chaîne Endroit				Chaîne Envers				Trame Endroit				Trame Envers			
Coloris	Bleu				Bleu				Bleu				Bleu			
Masse (g)	75,23				75,83				75,16				74,23			
Percement	Oui				Oui				Oui				Oui			
Moment d'inflammation (s)	20				20				20				20	75		
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote (s)	339				198				270				46	126		
Propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée	-				-				-				-			
Distance > 250 mm après 5 min	-				-				-				-			
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non				Non				Non				Non			
Fluage, chute de gouttes non enflammées	Non				Non				Non				Non			
Longueur détruite/brûlée (mm)	600				560				460				400			
Largeur détruite ou brûlée dans la zone au delà de 450 mm (mm)	80				70				20				-			

4.1.2. Poursuite des essais selon le mode le plus défavorable

	Epreuve 5				Epreuve 6				Epreuve 7				Epreuve 8				
Sens	Chaîne Endroit																
Coloris	Bleu																
Masse (g)	75,23				76,00				74,95				75,42				
Percement	Oui																
Moment d'inflammation (s)	20				20				20				20				
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote (s)	339				197				174				190				
Propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée	-				-				-				-				
Distance > 250 mm après 5 min	-				-				-				-				
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non																
Fluage, chute de gouttes non enflammées	Non																
Longueur détruite/brûlée (mm)	600				600				540				410				Longueur moyenne 538
Largeur détruite ou brûlée dans la zone au delà de 450 mm (mm)	80				70				60				-				Largeur moyenne 70

Durée d'inflammation ≤ 5 s	Non
Longueur moyenne < 350 mm	Non
Largeur moyenne < 90 mm	Oui
Chute de gouttes enflammées	Non

suite du rapport page suivante

5. **OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS**

NÉANT

Trappes, le 16 avril 2019



**Le Responsable du
Département Comportement au
Feu et Sécurité Incendie**

Maxime MAJ

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.